

## VOTRE CONTACT :

## PRIMAGAZ

46-48 CHEMIN DE LA BRUYERE  
ESPACE INNOVALIA - BAT. A  
69570 Dardilly

Accueil téléphonique de 08h00 à 18h00

 **Service Clientèle** : 0970808708

 **N° Sécurité** : 0 800 11 44 77  
(appel & service gratuits)

 0472421880

 espace client sur [primagaz.fr](http://primagaz.fr)



3901 - 1 / 2 - 11862 - 12039 - A0 - 2512031029007

CHAI DE LA VENUS  
SQUARE DE LA VENUS  
46220 PRAYSSAC

## SYNTHÈSE DE VOTRE FACTURE

|                             |                   |
|-----------------------------|-------------------|
| Vos abonnements et services | 181,11 EUR        |
| Montant total hors TVA      | 181,11 EUR        |
| TVA 20,00%                  | 36,22 EUR         |
| <b>Total TTC</b>            | <b>217,33 EUR</b> |

**A payer avant le 31/12/2025 sans escompte**

Détail au verso

Mode de paiement : Virement

Pénalités de retard fixées à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur. A défaut de paiement d'une facture à son échéance, une indemnité pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ sera facturée.

**Coordonnées bancaires de Primagaz** : CIC - BIC : CMCIFRPP - IBAN :FR7630066109470002022542619

PRIMAGAZ - Cœur Défense Tour B - 110 Esplanade du Général de Gaulle - 92932 Paris La Défense Cedex - S.A.S. au capital de 42 441 872 € - 542 084 454 RCS NANTERRE - SIRET 542 084 454 00843 - APE 4671Z - T.V.A. acquittée sur les débits, N° identifiant TVA - FR 68 542 084 454 - [www.primagaz.fr](http://www.primagaz.fr)



**Pratique ! Activez votre espace client en ligne et profitez de nombreux services.**

Commande gaz, suivi et paiement de factures, relevé de jauge ...

A tout de suite sur **[espace-client.primagaz.fr](http://espace-client.primagaz.fr)**

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Détail de votre Facture

Adresse de livraison :  
  
CHAI DE LA VENUS  
SQUARE DE LA VENUS  
46220 PRAYSSAC

N° DE CLIENT LIVRÉ : **3324268**  
  
N° DE CONTRAT : **VPP0000126417**

| Vos abonnements et services |                                      | Qté | Prix unitaire HT | Montant HT | TVA |
|-----------------------------|--------------------------------------|-----|------------------|------------|-----|
| Location citerne            | Services du 01/04/2025 au 21/04/2026 | 1   | 181,11€          | 181.11€    | 20% |

## 3 bonnes raisons de passer au prélèvement automatique



### PLUS PRATIQUE

Aucun oubli ni contraintes liés à la réception postale de vos factures



### PLUS ÉCONOMIQUE

Pas besoin de rédiger des chèques et vous économisez les frais d'envoi postaux



### ECO-FRIENDLY

Limitez vos émissions de CO<sub>2</sub> en choisissant un mode de paiement digital plutôt que le papier\*

## Comment faire ?

- Rendez-vous sur votre espace client, **Rubrique "Factures" / "Mon mode de règlement"**.
- Cliquez sur « **Modifier mon mode de règlement** » et optez pour le prélèvement.
- Téléchargez, complétez et signez le mandat de prélèvement SEPA
- Renvoyez-le directement électroniquement via le bouton **"Votre mandat SEPA"**.

Vous pourrez opter pour le Primabonnement : ce service gratuit vous permet de mensualiser votre budget énergie sur toute l'année par prélèvement automatique sur votre compte bancaire.

## Bon à savoir

Pensez bien à régler votre facture dans les délais indiqués et en tenant compte des délais postaux. La date figurant sur votre facture est celle à laquelle nous devons avoir encaissé votre règlement. **La propriété du gaz n'est transmise qu'après parfait encaissement de la facture s'y rapportant.**

Si vous le souhaitez, vous avez également la possibilité de régler vos factures par carte bancaire depuis votre espace client sur [www.primagaz.fr](http://www.primagaz.fr) ou par téléphone (0970 808 708), par virement en indiquant votre code client et la référence de votre facture, par chèque (libellé à l'ordre de Primagaz accompagné de votre T.I.P non signé) ou par TIP.

\*Etude Ernst & Young et Bio Intelligence Service pour la fédération française bancaire - 2011

Conformément à l'article L122-1 du Code de l'énergie, nous vous informons qu'en cas de litige lié à l'exécution de votre contrat, si votre réclamation auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le Médiateur national de l'énergie : Libre réponse n° 59252 75443 PARIS Cedex 09 ou [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr)

3901 - 2 / 2 - 11864 - 12041 - A0 - 2512031029007



|                               |                                                                                                                             |                                                                       |
|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
|                               | IBAN :<br>RUM :<br>ICS :                                                                                                    | Réf: <b>3324268</b> <b>0091483785</b> <b>FR01</b><br>CHAI DE LA VENUS |
| FR01                          |                                                                                                                             |                                                                       |
| Facture n°<br>0091483785      |                                                                                                                             |                                                                       |
| Date :<br>30/11/2025          | Modalité de Paiement :<br>Montant : 217,33€                                                                                 | Virement                                                              |
| Référence Client :<br>3324268 | N'oubliez pas de mentionner les références de nos factures et donner l'autorisation à votre banque de nous les transmettre. |                                                                       |
| CHAI DE LA VENUS              |                                                                                                                             |                                                                       |

